

**CONSIGNES DE TRI DES DECHETS SUR LE SITE D'AIX EN PROVENCE
DANS LES INTERNATS**

Les occupants des chambres doivent déposer les déchets valorisables (bouteilles plastiques, cannettes, paquets de biscuit, feuilles de papier etc dans les contenants mis à leur disposition dans les couloirs à chaque étage.

2 contenants sont à votre disposition :

- 1 contenant identifié « emballages valorisables de type « bac jaune » à chaque étage (en cours d'installation)
- 1 poubelle classique pour les autres déchets dans les chambres.

Contenant « emballages valorisables » de type bac jaune (situé à chaque étage)	Corbeille habituelle (chambre)
Canettes	Mouchoirs
Bouteilles plastiques	Masques
Petits emballages de type paquet de biscuit	Stylos, crayons etc
Petits cartons écrasés	
Feuilles de papier, magazines, journaux	

Vous pouvez aussi déposer vos emballages directement dans les bacs jaunes situés derrière les bâtiments B et C.

Emballages Valorisables en
Mélange (EVM)



Cannettes, bouteilles PET, bois (cagettes)
cartons, papiers, films étirables (non
alimentaires)



Cannettes



Bouteilles plastique